





**Jeudi 04 octobre 2018 / Richardménil**

## **La Grande Guerre en 15 tableaux**

---



*A voir jusqu'au 10 octobre.*

Une exposition itinérante de la communauté de communes Moselle et Madon est actuellement visible à la mairie, jusqu'au 10 octobre. Cette exposition, en 15 tableaux, remarquablement documentée, est consacrée à la première guerre mondiale et au centenaire de la paix.

---

**Jeudi 11 octobre 2018 / Richardménil**

## **Les scolaires et la Grande Guerre.**

---



Ce matin, M. Bousset a reçu dans sa mairie une trentaine d'élèves de cm1 et cm2, accompagnés par leur maître d'école, M. Lostetter. Ils ont découvert l'exposition « Centenaire 14-18 » en écoutant avec attention les explications de M. Lefèvre de l'association « histoire locale ». Ils ont ensuite répondu à un questionnaire sur le sujet, et se sont vus invités par le maire aux cérémonies du 11 novembre où ils liront des lettres de poilus.

Lundi 15 octobre 2018 / Richardménil

## Les nouveautés de la rentrée à la médiathèque

---



*On discute d'un auteur, d'un thème, d'un nouveau roman...*

Plusieurs fois par an, des bénévoles, passionnés de lecture, organisent à la médiathèque des rencontres "Coup de cœur café". Là, chacun peut y présenter un livre (polar, thriller, société,...) et en parler. Tous les thèmes sont permis et, en cette rentrée littéraire, on a parlé de Torreton, M. Quint, E. Abecassis entre autres. Bien entendu, tout cela se fait en bonne intelligence, autour d'un café et de quelques pâtisseries.

Prochaine rencontre le 12 janvier à 14 h (ouverte à tous), habitants de Richardménil ou des communes avoisinantes.

---

Vendredi 19 octobre 2018 / Neuves-Maisons

## Lancement du Repair Café

---



*Plusieurs bénévoles souhaitent s'investir avec echogestes*

Des compétences, des connaissances, des idées, des expériences, mais surtout, une volonté commune d'aider, d'agir, de transmettre et de partager, tel était le thème de la réunion d'information qui a eu lieu mardi à la MVA. Organisée par l'équipe d'Echogestes, la réunion annonce l'ouverture du 1er Repair Café du territoire Moselle et Madon et elle a permis de mobiliser des personnes souhaitant renforcer l'équipe de bénévoles, qui, avec boîte à outil, machine à coudre et surtout bonne humeur, vont s'affairer à réparer, régler, réemployer les objets du

quotidien plutôt que les jeter. Le premier rendez-vous est donné le 5 novembre au foyer Clerbout, 1 rue Pierre-Mendès-France de 19 h à 21 h.



# COMMUNES

## CCMM



## Un nouveau commandant de gendarmerie

---



*Le lieutenant Stéphane Garinot.*

Le maire a accueilli le nouveau commandant de la Brigade de gendarmerie de la ville, le lieutenant Stéphane Garinot qui vient de prendre ses fonctions.

Originaire de Lorraine, le lieutenant assurait précédemment ses fonctions dans une brigade en Meuse. Fort de son expérience, il a affirmé sa volonté de poursuivre le partenariat efficace entre gendarmerie et mairie et devrait profiter d'ici

quelque temps d'une gendarmerie dans des locaux neuf et mieux adaptés aux besoins de la profession.

---

## Au fil du conseil municipal

---

Le conseil autorise le maire à signer l'avenant de la convention avec la CAF qui simplifie les méthodes de calcul d'attribution des aides pour les centres de loisirs. Le conseil valide à la majorité la proposition d'attribuer la vérification des bornes d'incendie à la communauté de communes à hauteur de 30€ par poteaux d'incendie sur le domaine public et privé. La rédaction d'un document listant les points de défense incendie devra être réalisé. Le conseil décide à l'unanimité de valider le titre de participation de 15,50 € au logiciel de dématérialisation et inscrit la somme au budget d'investissement. Vu le nombre d'enfants fréquentant la cantine scolaire, il a été décidé de mettre en place deux services à midi, en conséquence le conseil, à l'unanimité, porte à 25 heures (à la place de 21 heures le temps de travail d'un agent technique. Sur proposition de l'ONF les parcelles 12, 18, 21i2, 22i2 et 27j sont destinées aux coupes et aux menus produits. Les garants désignés : M. Bataillard, Mme Gargam et M. Pierre. Un séjour en classe de neige est prévu en 2019. Des aides allant de 210 à 330 € par enfant en fonction du coefficient familial sont votées à la majorité avec une abstention de J-Michel Perrin qui regrette que les familles ayant plusieurs enfants concernés ne bénéficient pas d'un tari dégressif.

---

## Les fontaines communales seront restaurées

---



Fontaine « Marius ».

Le conseil a adopté le projet de la restauration des fontaines Cugnot, jet d'eau, Marius et Bergerie et a demandé à bénéficier d'une subvention auprès de la Région.

Le conseil municipal s'est réuni dernièrement. Les délibérations suivantes ont été votées à l'unanimité :

Délégation au maire

Le conseil a donné délégation au maire pour défendre les intérêts de la commune devant la justice.

La délibération sur la modification des statuts de la Communauté de communes Moselle et Madon engendra différents avis, après discussion entre les membres du conseil, le projet n'a pas été adopté (contre 8, pour 2).

ONF, coupes de l'exercice 2019

Le conseil autorise la vente des grumes par l'Office national des forêts ; le façonnage des houppiers des grumes et du taillis sera réparti entre les affouagistes. Les coupes se situent dans les bois du Juré et De Fay Pour 2019, la taxe des affouages n'augmentera pas et elle reste à 90 €.

Restauration des bassins des fontaines

La restauration des bassins des fontaines Cugnot, jet d'eau, Marius et Bergerie, se réalise par l'entreprise Franck Bouctot Bâti Ancien de Vannes-Le-Chatel pour un montant 17.380 €.

Pour les toitures Cuvanel et Poirot, les monuments de France demandant une réfection à l'ancienne, un nouveau devis a été accepté pour un montant de 4.300 €. L'entreprise Parisot de Parey-St-Césaire aura en charge les travaux.

---

### Demande de subvention

Le conseil sollicite une subvention auprès de la Fondation du Patrimoine et auprès de la Région Grand Est. Une souscription de la Fondation du Patrimoine sera ouverte auprès des habitants pour les fontaines : Bergerie, Cugnot, Cuvanel, Jet d'eau, Marius et Poirot. Les travaux s'effectueront en 2019.

---

**Vendredi 12 octobre 2018 / Chavigny**

## La mairie fait peau neuve

---



*Les travaux de rénovation extérieure finiront dans les temps.*

La mairie de Chavigny se refait une beauté. Les travaux de rénovation vont bon train et devraient s'achever fin octobre. Inscrits au calendrier depuis longtemps, ils sont menés par quatre entreprises locales.

Grâce à une météo exceptionnelle, les travaux de rénovation extérieure du bâtiment de la mairie vont bon train ! Belle nouvelle pour les usagers et pour les occupants. Commencés depuis plusieurs semaines, ils

devraient s'achever fin octobre. Pour s'en convaincre, il suffit de voir les entreprises œuvrer rue de Nancy : une véritable fourmilière.

### Entreprises locales

Cela fait bien longtemps que ces gros travaux étaient inscrits dans les projets de la municipalité : isolation de la toiture avec l'entreprise Nicolas Toiture, isolation et peinture des façades avec l'entreprise Bastien, remplacement des menuiseries avec l'entreprise Sacomandi, et passage à l'éclairage LED avec l'entreprise Dinclos. Ces quatre entreprises locales avaient été sélectionnées lors d'un appel d'offres lancé dans le cadre de cette rénovation énergétique.

Les conditions de travail seront ainsi améliorées et les consommations d'énergie devraient être revues considérablement à la baisse. Hervé Tillard, le maire de la commune, explique le choix des élus : « Cela fait 6 ans que la commune de Chavigny a choisi d'investir dans la rénovation énergétique de ses bâtiments communaux, autant par conviction écologique que par souci d'économie ».

Avec l'aide du Pays Terres de Lorraine, des solutions techniques et des aides exceptionnelles dédiées ont été actionnées. Le Département et l'Etat participent également financièrement pour un total de subventions pouvant atteindre 80 %.

---

**Lundi 15 Octobre 2018 / Neuves-Maisons**

## La commune devient actionnaire d'une société publique locale

---

Le conseil municipal qui s'est tenu vendredi soir sous la présidence du premier édile, s'est prononcé pour l'entrée au capital d'une Société publique locale (SPL) intitulée "Gestion locale" au capital de 34 actions de 100 € soit 3.400 €.

Le versement de cet argent a nécessité une décision modificative au budget primitif. La SPL est un instrument qui permet de recourir à une société commerciale sans publicité, ni mise en concurrence préalable. Tous les élus ont voté pour, sauf Claude Schlegel, sans débat.



18 parcelles : les élus ont ensuite approuvé l'achat de 18 petites parcelles dispersées aux Chanois et appartenant à M. Leclerc, au prix total de 72.285 €, « un prix traditionnel » a précisé M. Vinchelin.

L'adjoint Jean-Paul Louis a souligné le succès de Zapp'Sports pratiqué cet été par 137 enfants avec 50 sports différents et la mobilisation de 14 associations.

Revus à la baisse, les contrats d'assurance de la commune sont passés de 207.000 à 157.000 € avec 6 sociétés d'assurances. « Pourquoi autant de sociétés » a demandé Etienne Thil ? Le maire a répondu en substance, qu'il ne fallait pas mettre ses œufs dans le même panier.

Au chapitre des informations : des élèves de Vogelsheim (68) et de Breisach (Bade-Wurtemberg) participeront aux cérémonies du 11 novembre ; une fête de la soupe aura lieu le 26 octobre.

La fête de la Fraternité fut un succès (notamment plantation d'un ginkgo, arbre chinois). Le groupe MAIN s'y est associé apportant ses définitions au mot.

---

## Jeudi 18 octobre 2018 / Chaligny

### Au fil du conseil municipal

---

Suite au conseil municipal du 12 octobre, les délibérations suivantes ont été votées à l'unanimité.

#### Subventions

Les subventions aux associations sont attribuées pour un montant de 21 910 €.

La décision modificative n° 3 est adoptée à hauteur de 30 000 € : remplacement du lave-linge de la crèche, renouvellement partiel du parc de barrières de police, réhabilitation d'une salle de classe de l'école du Mont.

Les contrats d'assurance des risques statutaires proposés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale sont acceptés pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2019 et pour un taux de 5,66 %.

Le conseil décide de mettre gratuitement un terrain à la disposition de la CCMM.

Le projet d'aménagement d'un terrain familial pour une famille de nomades sédentarisés comprendra un bâtiment composé d'une pièce de vie et de sanitaires (20 m<sup>2</sup>), et 3 emplacements de caravanes.

#### Cimetière

Le conseil décide de réserver un espace du cimetière à des concessions cinéraires pour l'accueil de cavernes (caveaux de petites dimensions destinés à accueillir une ou plusieurs urnes contenant les cendres des défunts).

Le nouveau règlement du cimetière est approuvé, suite à l'aménagement d'une section réservée à des concessions cinéraires.

Les tarifs des concessions au cimetière (concessions classiques et cavernes) et au columbarium sont approuvés.

Ils incluent les frais de remise en état après abandon ou non renouvellement (par tranches de 15 ans).

---



# **ACTUALITES**

## **DIVERSES**

## Les élus en visite à la déchetterie

---

Les travaux d'extension de la déchetterie intercommunale, construite en 2004 sur la zone En Praye, touchent à leur fin. Un agrandissement nécessaire pour répondre aux besoins des habitants des 38 communes de la comcom.



*Barbara Frémiot, chargée de gestion à la Covalom et Pascal Christophe, vice-président de la communauté de communes présentent l'inventaire des travaux réalisés*

En préambule du conseil communautaire qui s'est tenu mercredi à Bagneux, les élus représentant les 38 communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais, ont été conviés par Barbara Frémiot, technicienne de gestion à la Covalom, pour découvrir la fin des travaux d'extension de la déchetterie intercommunale. Ces travaux commencés au mois d'avril, représentaient une estimation de 314 M € ; au final, le montant total s'élève à 357.613 M €. Créée en

2004, la déchetterie a connu une augmentation constante du flux de déchets ménagers et assimilés. L'extension était donc indispensable avec la création de 5 nouveaux quais, l'agrandissement de la capacité de stockage en gros électroménagers, une nouvelle signalétique, la mise aux normes par la pose de garde-corps sur tous les quais, la création d'un nouveau local de 15m<sup>2</sup> pour les DMS (Déchets Ménagers Spéciaux), une zone de dépôt et retrait de compost, ainsi que la pose de conteneurs de stockage de 15m<sup>2</sup> destinés à la Fabrique de Bulligny. Une entrée principale des véhicules est prévue au centre, avec deux sorties en parallèle. Les travaux ont été réalisés par l'Entreprise Colas, avec un pilotage assuré par le service technique de la comcom. Cette réalisation visant le maintien du service aux usagers, a été financée grâce à une gestion efficace des coûts liés au traitement des déchets, et à l'effort de tri effectué par les habitants, pendant ces 14 dernières années, qui ont contribué à alimenter les filières de recyclage, générateurs d'emploi et préservant l'environnement. Les subventions ont été accordées par l'Etat (Fonds Soutien Investissement Local), l'ADEME, le conseil départemental 54, via le Contrat Territoires Solidaires, et une dotation parlementaire du député Dominique Potier. Un bel élan sur la Zone En Praye, qui compte plus de 10 sociétés, et après l'installation du garage Baudy, des Ets Boulanger, de la Recyclerie, de la Literie du Grand Est, attend l'inauguration de la menuiserie Boyé.

## Un après-midi jeux en famille

---

Ce dimanche, huit ludothèques étaient représentées à Varangéville, pour l'opération « Jouons en famille ». Cet événement est l'occasion de découvrir ou redécouvrir une variété de jeux, en famille ou entre amis.



*Les visiteurs ont pu découvrir des jeux dans une ambiance conviviale.*

Dimanche après-midi, les salles du Chapitre et du Cargo, à l'espace Prieuré ont accueilli l'opération « Jouons en famille », organisée par l'association des ludothèques de Lorraine, en partenariat avec la ludothèque « aux 4 jeux-dis » de Varangéville.

« C'est une rencontre interludothèques qui a lieu tous les ans, dans des communes différentes. Cette année,

c'est la 14<sup>e</sup> édition et nous avons choisi Varangéville », explique Françoise Cunin, présidente de l'association.

Huit ludothèques (Varangéville, Vandœuvre, Chaligny, Maxéville, Jarville, Metz et Gérardmer) ont participé à cette opération qui a comptabilisé 120 visiteurs, un chiffre en deçà des espérances des organisateurs.

Par cet après-midi ensoleillé, les participants ont pu apprécier les différents jeux proposés, des plus originaux aux plus insolites.

Ce temps de divertissement pour les familles était également un moment d'échange entre les ludothécaires.

À l'issue de l'après-midi, les familles ont voté pour leur ludothèque préférée. Et c'est celle de Jarville qui a remporté « la partie », en décrochant la première place.